



HAL
open science

Narrateur auctorial

Sylvie Patron

► **To cite this version:**

Sylvie Patron. Narrateur auctorial. Glossaire du RéNaF, 2023, <https://wp.unil.ch/narratologie/2023/10/narrateur-auctorial-authorial-narrator/>. hal-04293136

HAL Id: hal-04293136

<https://hal.science/hal-04293136>

Submitted on 21 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réseau des
Narratologues
Francophones
RéNaF



Pôle de
Narratologie
Transmédiiale
NaTrans

[RéNaF](#)
[NaTrans](#)
[Glossaire du RéNaF](#)
[Liens](#)
[Contact](#)


narrateur auctorial


Narrateur auctorial / Authorial Narrator

 [Raphaël Baroni](#)

 [Actualités](#), [Actualités du NaTrans](#),

[Glossaire](#)

 11 octobre 2023

 [auteur](#), [Hamburger](#), [narrateur](#), [narrateur auctorial](#),
[narratologie](#), [Patron](#), [stanzel](#)

Par Sylvie Patron

Le terme et le concept de narrateur auctorial (*auktoriale Erzähler*) sont dus à Franz K. Stanzel (voir 1955 et 1971 [1955]). «Les interprètes du roman négligent souvent le fait que la figure du narrateur auctorial n'est pas simplement identique à la personnalité de l'auteur» (Stanzel 1971 [1955]: 24^[1]). Issu de l'aire germanophone, le narrateur auctorial est aussi essentiellement utilisé dans cette aire. Gérard Genette et Seymour Chatman, par exemple, n'y ont pas recours; les représentants de la narratologie rhétorique contemporaine non plus, qui rattachent «auctorial» à «auteur» (plus exactement, «auteur implicite»). On trouve «voix auctoriale» et «narrateur auctorial» chez Susan Sniader Lanser,

[Articles récents](#)

[Narrateur auctorial / Authorial
Narrator](#)

[Assises de la recherche en
cultures populaires et
médiatiques \(annonce de
colloque\)](#)

[Acceptabilité des récits
\(annonce de séminaire\)](#)

[The Narrator \(annonce de
parution\)](#)

[Impact de la sérialité sur le récit
audiovisuel \(annonce de
parution\)](#)

[Catégories](#)

[Actualités](#) (216)

[Actualités du NaTrans](#) (74)

mais ces termes prennent sens dans un autre système théorique. Chez Stanzel, le narrateur auctorial fait système avec le je-narrateur (*Ich-Erzähler*, traduit en anglais par *first-person narrator*, littéralement «narrateur à la première personne») et le réflecteur du récit figural (voir 1971 [1955] et 1984 [1979]); chez Lanser, la voix auctoriale fait système avec la voix personnelle et la voix communautaire (voir 1992). La traduction française de l'ouvrage de Käte Hamburger (1968 et 1986 [1968]) gomme la présence du terme «narrateur auctorial», repris par Hamburger dans un rapport polémique avec Stanzel.

Le statut ontologique du narrateur auctorial chez Stanzel

Pour Stanzel, le narrateur auctorial et le je-narrateur sont «deux narrateurs dans des rôles différents, se faisant face de part et d'autre de la frontière entre les romans à la première et à la troisième personne» (1984 [1979]: 88). Il oppose cette conception à celle de Hamburger, pour laquelle il n'y a pas de narrateur dans le récit de fiction à la troisième personne, «mais une fonction narrative impersonnelle qui, en général, ne peut pas être associée avec la notion d'un personnage de raconteur personnalisé» (Stanzel 1984 [1979]: 88). Stanzel reconnaît ponctuellement l'existence de «variantes impersonnelles» du récit auctorial. Cependant, tout se passe comme si ces cas étaient trop rares ou trop peu représentatifs pour entraîner une modification de son système.

Le narrateur auctorial et le je-narrateur sont deux narrateurs personnalisés, c'est-à-dire affectés de caractéristiques personnelles. Stanzel donne très peu de précisions sur ces caractéristiques: éléments d'«histoire personnelle», éléments d'un portrait mental: «expériences, idées, jugements» (curieusement, il ne mentionne pas le genre, féminin ou masculin). Il signale en revanche que la personnalité du narrateur auctorial (et il faut comprendre implicitement: comme celle du je-narrateur) «peut être le sujet d'une interprétation» (1984 [1979]: 14). Le narrateur auctorial se manifeste par des réflexions, jugements, généralisations, interpellations du lecteur, etc. (présence en tant qu'intermédiaire, ou «médiateté» [*mediacy*], manifeste). Il peut se désigner lui-même en utilisant le pronom «je» (autoréférence potentielle). Le prototype du narrateur auctorial est celui de *Tom Jones* de Fielding (voir Stanzel 1971 [1955]: 38-58; dans Stanzel

[Glossaire](#) (33)

Le réseau sur les réseaux

[f](#) [X](#)

1984 [1979], il cite aussi fréquemment *La Foire aux vanités* de Thackeray). Le narrateur auctorial et le je-narrateur ne se distinguent pas par l'autoréférence, mais par «la localisation de la personne ainsi désignée à l'intérieur ou à l'extérieur du monde fictionnel des personnages [...]» (1984 [1979]: 48).

Le narrateur auctorial et le je-narrateur sont deux narrateurs fictionnels. Stanzel écrit à ce propos:

“ La reconnaissance de la fictionnalité du narrateur à la première personne [first-person narrator] a précédé celle de la fictionnalité du narrateur à la troisième personne [third-person narrator]. La fictionnalité du narrateur à la troisième personne auctorial n'a commencée à être largement reconnue qu'au milieu des années 1950. La prise de conscience que le narrateur à la première personne et le narrateur à la troisième personne auctorial étaient tous deux des personnages de conteurs fictionnels et qu'ils étaient par conséquent identiques sur un point tout à fait essentiel a conduit les critiques à minimiser les différences [...]. (Stanzel 1984 [1979]: 81)

La paternité de la reconnaissance de la fictionnalité du narrateur auctorial est attribuée à Wolfgang Kayser (voir 1977 [1958], cité par

Stanzel dans la réédition allemande de 1965). Les formulations utilisées masquent cependant le fait que cette reconnaissance n'est pas une découverte mais une stipulation. La fictionnalité en question s'interprète comme le fait que le narrateur auctorial a une personnalité construite, distincte de celle de l'auteur réel. Stanzel reconnaît lui-même que, dans ses premiers travaux, le concept de narrateur auctorial n'était pas entièrement stabilisé: «[D]ans [...] *Narrative Situations* [...], les termes "auteur" et "narrateur" apparaissent occasionnellement à la place de "narrateur auctorial" [...] et il est question de "la présence de l'auteur dans la figure du narrateur auctorial" [...]». Il signale cependant que «[c]e manque de précision terminologique est [...] clarifié au début par l'observation que "la figure du narrateur auctorial n'est pas simplement identique à la personnalité de l'auteur" [...]» (Stanzel 1984 [1979] : 242, n. 31).

Selon Stanzel, «[l]a principale différence entre le narrateur à la première personne personnalisé et le narrateur à la troisième personne auctorial réside dans le fait que le premier fait partie de la réalité représentée, du monde fictionnel où vivent les personnages, alors que le second n'en fait pas partie» (1984 [1979]: 90). Stanzel désigne fréquemment l'univers des personnages comme un «monde» (ou un «domaine d'existence» [*realm of existence*]). Cependant, on ne trouve aucune spécification de cette notion dans son ouvrage. Stanzel poursuit:

“ Le narrateur à la première personne se distingue du narrateur à la troisième personne auctorial par sa présence physique et existentielle dans le monde fictionnel. Autrement dit, le narrateur à la première personne est «incarné» [2] dans le monde des personnages. Le narrateur à la troisième personne auctorial peut également se désigner par «je», mais il n'est incarné nulle part, ni à

l'intérieur ni à l'extérieur du monde fictionnel. (Stanzel 1984 [1979]: 90)

La critique du narrateur auctorial chez Hamburger

Pour Hamburger,

“ Il n’y a pas de narrateur fictif [...] qu’il faudrait interpréter comme une projection de l’auteur, une «figure créée par l’auteur» (F. Stanzel), pas même dans le cas où cette impression est suscitée par des expressions de première personne, comme «je», «nous», «notre héros», etc. [...].Ce n’est que lorsque le poète narrant «crée» réellement un narrateur, à savoir le je-narrateur [Ich-Erzähler]du récit à la première personne [Ich-Erzählung], qu’on peut parler de ce dernier comme d’un narrateur (fictif). (Hamburger 1986 [1968]: 128[3])

Pour Stanzel, le narrateur auctorial et le je-narrateur sont fonctionnellement différents mais coïncident du point de vue de leur statut ontologique : comme on l’a vu, ils sont présentés l’un et l’autre comme «deux narrateurs dans des rôles différents», «des personnages de conteurs fictionnels» (Stanzel 1984 [1979]: resp. 88 et 81). Pour Hamburger, seul le je-narrateur peut être considéré comme un personnage, c’est-à-dire un être fictionnel, situé dans le

même monde, ou chez Hamburger dans le même «ici et maintenant» que les autres personnages.

Pour Stanzel, le narrateur auctorial et l'auteur sont ontologiquement différents mais le narrateur auctorial reproduit la condition structurelle et fonctionnelle de l'auctorialité. Sa motivation pour raconter n'est pas «existentielle», comme dans le cas du je-narrateur, mais «littéraire-esthétique» (1984 [1979]: 93). Pour Hamburger, en revanche, il n'y a que l'auteur et ses jeux, qu'elle voit à l'œuvre dans des romans qu'elle appelle «humoristiques», au sens d'un «humour esthétique», notamment ceux de Jean-Paul (elle mentionne aussi Fielding):

“ Lorsque la fonction narrative d'un roman se transforme en un narrateur, c'est-à-dire en un auteur qui dit je [Verfasser-Ich], ce dernier feint d'être un véritable sujet d'énoncé, sans que cette feinte n'affecte la structure même de la fiction narrée. Le narrateur présente pour ainsi dire un petit récit à la première personne dont il est le héros et qui reste en dehors du roman. Il se sépare du lui comme l'huile se sépare de l'eau, et ce qui crée le roman n'est pas ce je-narrateur mais toujours la fonction narrative. L'auteur qui dit je, qui joue ici avec lui-même, ne fait en aucun cas partie des personnages de son œuvre. (Hamburger 1986 [1968]: 296[4])

Narrateur auctorial ou *persona* d'auteur ?

Dans le monde anglophone, cette réflexion de Suzanne Ferguson, contemporaine de l'édition originale de l'ouvrage de Stanzel, est intéressante:

“ [...] dans leurs ouvrages critiques, les auteurs parlent habituellement des narrateurs de leurs romans en utilisant le terme «auteur», c'est-à-dire pour renvoyer à eux-mêmes. Il n'est pas besoin d'aller chercher Fielding, Thackeray ou Trollope, il suffit de citer Flaubert, James et Ford. Ce dernier en particulier, le plus ardent et le plus éloquent promoteur de l'impressionnisme fictionnel, pose constamment la question de la présence et de l'absence auctoriales (et non narratoriales) dans ses écrits critiques. [...] Que les critiques aient besoin de se handicaper eux-mêmes avec une taxinomie aussi lourde [Ferguson fait référence aussi à l'auteur et au lecteur implicites] quand les auteurs, depuis le XVIII^e siècle, ont si peu de scrupules à se concevoir et à se présenter eux-mêmes comme les narrateurs de leurs récits de fiction, c'est là une étrange anomalie de l'herméneutique moderne. Si, en réalité, les narrateurs

fiables de Fielding, Thackeray, Dickens, Eliot, James, Flaubert et Woolf étaient distincts de leurs auteurs, nous pourrions nous attendre à ce que les styles des narrateurs diffèrent ostensiblement du point de vue de la syntaxe, du lexique et de la morphologie de ceux des lettres et des écrits de non-fiction de leurs auteurs; et nous pourrions nous attendre à ce qu'ils affichent des attitudes et des idées distinguables de celles de l'auteur. Aucune de ces stipulations n'ayant été démontrée, il est raisonnable d'identifier le narrateur et «l'auteur implicite» ou simplement «l'auteur», en comprenant tacitement qu'il est une persona fictionnelle, non une personne réelle, une tâche critique aisée pour la plupart des lecteurs. (Ferguson 1979: 232-233)

C'est aussi la position beaucoup plus récente, étayée par les mêmes arguments et d'autres, exposée dans Hersant (2020) et Patron (2024). Marc Hersant distingue «[d]eux faits énonciatifs fondamentaux, à la fois voisins dans leurs fonctionnements et profondément différents» (2020: 147): premièrement, ce qu'il appelle la «fiction d'être», qui est à l'œuvre dans les discours des orateurs, mais aussi dans tous les textes où l'auteur s'exprime en son propre nom, essai, récit historique, autobiographie, Mémoires; deuxièmement, la «création d'une identité purement fictionnelle»

(2020: 150), dont l'archétype est le narrateur du récit de fiction à la première personne: «Cette fois, l'écart constitutif de la création littéraire se trouve, non entre deux images de l'auteur du discours, mais entre la personne réelle de l'auteur et le personnage inventé du narrateur [...]» (Hersant 2020: 150). J'estime également préférable de distinguer la création d'un personnage, c'est-à-dire d'une personne fictionnelle, faisant partie du même monde fictionnel que les autres personnages, et la construction d'une *persona* ou d'une image d'auteur, qui sollicite plutôt la notion rhétorique d'*ethos* (voir Patron 2024). J'avance plusieurs arguments, à commencer par *l'argument de l'histoire ou de la généalogie des concepts*, déjà développé dans de nombreux travaux (voir Patron, 2016 et 2023, 2021 et 2022).

Un autre argument peut être appelé *argument des méta-messages auctoriaux*. Lorsque Hugo, dans *Les Misérables*, évoque «les œuvres théologiques de Hugo, évêque de Ptolémaïs, arrière-grand oncle de celui qui écrit ce livre», «l'héroïque capitaine Louis Hugo, oncle de l'auteur de ce livre», ou souligne que «c'est la seconde fois que, dans ses études sur la question pénale et sur la damnation par la loi, l'auteur de ce livre rencontre le vol d'un pain, comme point de départ du désastre d'une destinée» (allusion à *Claude Gueux*), non seulement il multiplie les occurrences de son nom propre, mais il se pose en auteur, entre biographie et mythographie, et propose des réflexions métalittéraires tout en brouillant les frontières entre vérité et fiction.

Un autre argument est *l'argument de la supprimabilité*. Henri Coulet évoque ainsi la traduction, ou plutôt l'adaptation, de *Tom Jones* par Pierre Antoine de La Place au milieu du XVIII^e siècle, qui «défigure complètement l'original en supprimant les discours et les digressions de l'auteur», afin de se conformer au goût du public français (Coulet 2000: 392). L'intéressant ici n'est pas que *Tom Jones* soit défiguré, ce qui semble incontestable, mais que cette suppression soit techniquement possible. Comme l'écrit aussi Hamburger, «[l]es intrusions en *je* [*Ich-Einbrüche*] dans le roman à la troisième personne, c'est-à-dire dans la pure fiction, ne le transforment pas plus en un roman à la première personne que [...] des insertions de poèmes dans un roman n'en font un roman « lyrique » » (1986 [1968]: 140[5]).

Il y a enfin des arguments critiques, mais il est difficile ici de tenir des propos généraux, l'évaluation doit se faire au cas par cas. Dans le cas des *Misérables* par exemple, considérer le *je* (ou, plus exactement, le *nous*) intrusif comme un personnage de raconteur fictionnel aboutirait à faire des *Misérables* un roman relativiste. Comme le formule Claude Millet, «il serait inexact de dire que l'auteur étant un des personnages de la fiction, une de ses créations, son discours n'a pas plus de vérité que ceux de ses personnages – ce qui ferait des *Misérables* un roman relativiste. Il y a des vérités relatives, et la Vérité absolue. Les opinions qu'enregistre la fiction, et la philosophie qu'elle construit» (Millet 1994: 124-125).

Questions de genre

Lanser (1992) a analysé en termes de voix auctoriale le lien entre les marques (ou l'absence de marques) de genre et l'autorité, conçue comme fondamentalement mâle et patriarcale. Ses analyses ne préjugent pas du choix présenté plus haut entre narrateur (ou narratrice) auctorial(e) et *persona* ou image d'auteur ou d'autrice:

“ [M]on propre travail sur la voix narrative a établi que le genre d'un narrateur dépourvu de marques par ailleurs, hétérodiégétique (i.e. «à la troisième personne»), est dérivé du genre de l'auteur impliqué dans le texte. Je me sentais tellement obligée d'attribuer un genre aux narrateurs que, dans certains milieux, ce lien de correspondance a été appelé «la règle de Lanser». J'envisageais cependant la possibilité que l'autorité traditionnellement accordée aux voix

masculines prime sur ce lien de correspondance dans le cas des femmes écrivains, ce qui était déjà une façon d'étrangéfier, de rendre queer ma propre proposition. (Lanser 2018: 29)

Quant à l'idée exposée subséquemment, à savoir que «lorsque le genre d'un narrateur hétérodiégétique n'est pas indiqué par des marques grammaticales, l'hétérodiégèse devient l'emblème même de l'indétermination des genres» et que «l'hétérodiégèse [pourrait être] intrinsèquement *queer* du point de vue du genre et du sexe» (Lanser 2018: 29, 30), si elle est déjà sujette à caution dans le cas des récits de fiction à la troisième personne considérés par Lanser (par exemple, *Adam Bede* de George Eliot), cette idée devient irrecevable si l'on tient compte du fait que «l'hétérodiégèse», terme que Lanser emprunte à Genette, inclut aussi de nombreux récits de fiction à la troisième personne impersonnels pour lesquels la question du genre est simplement non pertinente. Pour dire vite, *L'Éducation sentimentale* ne peut pas être qualifié de roman *queer* comme *Written on the Body* de Jeanette Winterson, un des exemples préférés de Lanser, qui est un roman à la première personne, peut l'être de façon convaincante.

Références en allemand

Friedemann, Käte (1910), *Die Rolle des Erzählers in der Epik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Hamburger, Käte (1968), *Die Logik der Dichtung*, Stuttgart, Ernst Klett, 1^{re} éd. 1957.

Kayser, Wolfgang (1965), «Wer erzählt den Roman?», in *Zur Poetik des Romans*, V. Klotz (dir.), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, p. 197-216, 1^{re} éd. 1958.

Stanzel, Franz K. (1955), *Die typischen Erzählsituationen im Roman. Dargestellt an "Tom Jones", "Moby-Dick", "The Ambassadors"*,

"Ulysses", Stuttgart, Braumüller.

Stanzel, Franz K. (1979), *Theorie des Erzählens*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.

Références en anglais

Ferguson, Suzanne (1979), « The Face in the Mirror: Authorial Presence in the Multiple Vision of Third-Person Impressionist Narrative », *Criticism*, n° 21 (3), p. 230-250.

Hamburger, Käte (1993 [1968]), *The Logic of Literature*, trad. M. J. Rose, Bloomington, Indiana University Press, 1^{re} éd. 1973.

Lanser, Susan Sniader (1992), *Fictions of Authority: Women Writers and Narrative Voice*, Ithaca, Cornell University Press.

Patron, Sylvie (2021), "The Narrator: A Historical and Epistemological Approach to Narrative Theory", trad. Melissa McMahon, in *Optional Narrator Theories: Principles, Perspectives, Proposals*, S. Patron (dir.), Lincoln, University of Nebraska Press, p. 107-130.

Patron, Sylvie (2023), *The Narrator: A Problem in Narrative Theory*, trad. C. Porter, Lincoln, University of Nebraska Press.

Stanzel, Franz K. (1971 [1955]), *Narrative Situations in the Novel: "Tom Jones", "Moby-Dick", "The Ambassadors", "Ulysses"*, trad. J. Pusack, Bloomington, Indiana University Press.

Stanzel, Franz K. (1984 [1979]), *A Theory of Narrative*, trad. C. Goedsche, Cambridge, Cambridge University Press.

Références en français

Coulet, Henri (2000), *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1^{re} éd. 1967.

Hamburger, Käte (1986 [1968]), *La logique des genres littéraires*, trad. P. Cadiot, Paris, Seuil.

Hersant, Marc (2020), « Identités fictives, fictions d'identité », in *L'identité, dictionnaire encyclopédique*, J. Gayon (dir.), Paris, Gallimard, p. 147-159.

Kayser, Wolfgang (1977 [1958]), «Qui raconte le roman?», trad. Anne-Marie Buguet, in *Poétique du récit*, G. Genette et T. Todorov (dir.), Paris, Seuil, p. 59-84.

Lanser, Susan S. (2018 [2015]), «Pour plus de narratologie (plus *queer* et plus féministe)», trad. S. Patron, in *Introduction à la narratologie postclassique. Les nouvelles directions de la recherche sur le récit*, S. Patron (dir.), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 21-45.

Millet, Claude (1994), «Amphibologie: le génie, le passant, la philosophie, l'opinion», in Les Misérables. *Nommer l'innommable*, Gabrielle Chamarat (dir.), Orléans, Paradigme, p. 123-149.

Patron, Sylvie (2016), *Le Narrateur. Un problème de théorie narrative*, Limoges, Lambert-Lucas, 1^{re} éd. 2009.

Patron, Sylvie (2022), «Le narrateur: une approche historique et épistémologique», in *La Théorie du narrateur optionnel. Principes, perspectives, propositions*, S. Patron (dir.), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 111-130.

Patron, Sylvie (2024), «Le narrateur: une approche historique et épistémologique ou: Qui disserte dans le récit de fiction à la troisième personne?», in *Récit et vérité à l'époque classique V: digressions, dissertations, réflexions dans les récits factuels et dans les récits fictionnels de l'époque classique (XVII^e et XVIII^e siècles)*, C. Ramond et al. (dir.), Louvain, Peeters, p. 365-385.

Notes

[1] Je traduis toutes les citations.

[2] En anglais «is embodied», traduction de l'allemand «verfügt über ein « Ich mit Leib »», littéralement le narrateur à la première personne «dispose d'un « je avec corps »».

[3] Je modifie sensiblement la traduction.

[4] Je modifie sensiblement la traduction.

[5] Je modifie légèrement la traduction.

Pour citer cet article

Sylvie Patron, « Narrateur auctorial », *Glossaire du RéNaF*, mis en ligne le 11 octobre 2023, URL: <https://wp.unil.ch/narratologie/2023/10/narrateur-auctorial-authorial-narrator/>

Copyright © 2023 Réseau des narratologues francophone (RéNaF).

All rights reserved.

Thème Accelerate par ThemeGrill. Propulsé par WordPress.
